

Paris Descartes : les organes d'autopsie jetés à la poubelle !

écrit par Jacques Martinez | 15 mai 2023





Des organes de personnes autopsiées sont jetés à la poubelle sans aucun respect ni annonce aux familles !

C'est plus qu'un SCANDALE ! C'est une IGNOMINIE puisqu'une ignominie, c'est, selon le Larousse, « *le degré extrême du déshonneur ou de l'indignité, résultant d'un outrage public ou d'une action infamante* » !

Un nouveau scandale après ceux des corps donnés à la science et laissés aux rats voire monnayés à des entreprises privés au sein de l'université Paris-Descartes, scandale révélés entre 2019 et 2021.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/06/05/luniversite-paris-descartes-vendait-des-corps-a-des-entreprises-privees-sans->

[le-dire-aux-familles/](#)

<https://resistancerepublicaine.com/2020/02/18/scandale-du-charnier-de-paris-descartes-madame-buzyn-ou-est-donc-passe-le-corps-de-micheline-dax/>

L'I-GNO-MI-NIE ! C'est tout à fait ce que j'ai ressenti en découvrant l'action effectivement infamante pratiquée par l'Etat puisque cela met en cause sa responsabilité sur toute action de service public !

En cas de décès suspects (15 000/an : routes, homicides, suicides...), la justice -qui, donc, dépend de l'Etat- ordonne souvent et tout légalement une autopsie. Celle-ci se déroule afin d'établir la vérité sur les causes du décès -ce que les familles de ces victimes attendent de la part de l'Etat- mais... (*Est-ce « souvent » ou « exceptionnellement » ? Est-ce par manque de moyens ou de personnels? Toujours est-il que...*)... **les organes prélevés afin d'examen (poumons, abdomens, voire coeurs, yeux ou encore cerveaux !) sont mélangés à ceux d'autres personnes pour les incinérer puis les mettre... NON !... Pour les JETER à la... POUBELLE !**

Et, degré supérieur de cette ignominie, les familles ne sont surtout pas informées !!!

Prenez donc 4 petites minutes et écoutez le témoignage... -si déchirant qu'il m'a poussé à écrire cet appel et, à cette heure, je n'ai eu connaissance d'aucune reprise par mes confrères journalistes- le témoignage de Mme Coralie Pailhès, digne mère de Lionel, tué à 17 ans par un dangereux multirécidiviste de la route ! Cette maman, effondrée, a appris... -seulement une semaine avant le procès de l'auteur de l'accident mortel !- **qu'elle et sa famille avaient inhumé l'adolescent sans... son coeur, ni son cerveau ! Et sans en avoir été informés.**

<https://www.ladepeche.fr/2023/02/28/on-ma-rendu-les-affaires-d-e-mon-fils-dans-un-sac-poubelle-comment-mieux-accompagner-les-familles-de-victimes-dhomicide-11028955.php>

Pour elle, après l'auteur de l'accident fatal à son fils, « *l'Etat a tué une seconde fois Lionel* » le jour où elle a appris que les cendres des organes de son fils avaient été « jetés à la poubelle » (avec) « les organes de différentes personnes » (sans être) « inhumés déceimment comme le stipule la loi » !!! D'où son actuel combat !

Ce qui a été fait des organes de Lionel, cela a sans doute été le cas pour nombre de victimes, entre autres, des attentats du Bataclan ou de Nice Il conviendrait que l'Etat et les parlementaires -ainsi que mes confrères ?- se penchent sur ce problème et empêchent la poursuite de cette... I-GNO-MI-NIE !!!

Jacques MARTINEZ

Journaliste retraité.